



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN  
ARRONDISSEMENT DE GUEBWILLER

-----  
COMMUNE DE WUENHEIM

P R O C E S - V E R B A L

des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 22 DECEMBRE 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-deux décembre, à vingt heures, était assemblé en session ordinaire, après convocation légale et en nombre valable, le Conseil Municipal de la Commune de WUENHEIM.

**ETAIENT PRESENTS** : MM. Roland MARTIN, Maire, Christophe SCHALLER, Mme Christiane HASSENFORDER, MM. Bernard HORNY et Michel HAENNIG, Adjoints, Mmes Annick SCHERRER, Liliane GRUNEISEN, Monique HEITZLER, Catherine EMBERGER, Sylvie PLAIN et Fabienne GARCETTE, Conseillères Municipales, MM. Daniel ROTHENFLUG et Florian FOURQUEMIN et Conseillers Municipaux.

**ABSENTS avec EXCUSE** : Mme Marie-Odile FUGLER et M. David BURNER, Conseillers Municipaux.

**ABSENT sans EXCUSE** : Néant.

-----  
**ORDRE DU JOUR**

Point unique et non public : Chasse : Agrément des candidatures en vue de l'adjudication du 12/01/2015

-----  
Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20h00 précises.

Il fait part des procurations suivantes :

- Mme Marie-Odile Fugler à M. Roland Martin
- M. David Burner à M. Bernard Horny

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire propose de désigner Mme Annick Scherrer en tant que secrétaire de séance, assistée de Mme Martine Reininger, Secrétaire de mairie, en tant que secrétaire auxiliaire.

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité (dont deux procurations), la nomination de Mme Annick Scherrer, Conseillère, et Mme Martine Reininger, Secrétaire de mairie.

Puis, l'ordre du jour est abordé.

**POINT NON PUBLIC : CHASSE : AGREMENT DES CANDIDATURES EN VUE DE L'ADJUDICATION DU 12/01/2015 :**

M. le Maire rend compte de la réunion de la Commission Communale Consultative de la Chasse qui a eu lieu le 15/12/2014 et qui a examiné la candidature réceptionnée.

Puis, il communique l'identité du candidat :

Lot N° 2 : M. Eloi GEWISS de Willer-sur-Thur

M. le Maire donne ensuite lecture des pièces qui composent le dossier de déclaration de candidature de M. Gewiss.

Après examen de l'ensemble de ces éléments, le Conseil Municipal arrête, à l'unanimité, dont deux procurations (Mme Fugler et M. Burner), séance tenante, le dossier du candidat ci-dessus, autorisé à participer à l'adjudication fixée au 12/01/2015.

En cas d'adjudication infructueuse le 12/01/2015, le Conseil Municipal, à l'unanimité, dont deux procurations (Mme Fugler et M. Burner),

- donne mandat à la commission de dévolution pour remettre le lot immédiatement en adjudication ;
- fixe dès à présent la nouvelle mise à prix à 1.200 € ;
- fixe dès à présent la date pour la 2<sup>ème</sup> adjudication, soit le 23/02/2015 ;
- autorise dès à présent la commission de dévolution, en cas de 2<sup>ème</sup> adjudication infructueuse, à adjuger le droit de chasse au plus offrant ;
- autorise M. le Maire à entreprendre toutes démarches nécessaires pour mener à bien la location du lot de chasse N° 2 et l'autorise à signer tous documents y relatifs.

La séance est close à 20h20.